

## Expérimentation et évaluation d'un réseau de télé expertise en dermatologie en vue d'accroître la détection précoce des cancers de la peau : premiers résultats et impacts de la crise sanitaire

### CONTEXTE

Une expérimentation de télé-expertise en dermatologie dans la région des Hauts de France a été initiée en novembre 2015. **Plus de 300 médecins généralistes et 31 dermatologues libéraux** ont rejoint le dispositif. **En mai 2020, 1 383 patients ont pu bénéficier d'une téléexpertise.** Le modèle économique proposé dans le cadre de cette expérimentation est **14 € pour le médecin généraliste et 46 € pour le dermatologue.**

**Une évaluation de ce dispositif est en cours** dans le cadre de l'appel à projet INCa. L'objectif de cette évaluation est de mesurer l'efficacité de ce programme avec une approche médico-économique mais également de comprendre l'organisation de la pratique des soins pour évaluer les conditions de reproductibilité avec une approche évaluative de type sociologique et organisationnelle.

**La pandémie de Covid-19 a entraîné une augmentation de l'utilisation des nouvelles technologies pour prendre en charge les patients et donc potentiellement a eu un impact sur l'utilisation de la téléexpertise.**

### PREMIERS CONSTATS

Les premières données de l'évaluation mettent en avant une optimisation de la prise en charge du patient notamment avec un **délai moyen de 3,68 jours pour l'obtention d'un avis sur une suspicion d'une tumeur cutanée.**

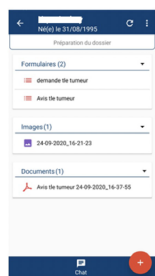
Les demandes d'avis ainsi réalisées ont permis de **détecter 89 tumeurs cutanées, 10 carcinomes et 8 carcinomes basocellulaires** permettant de **proposer une prise en charge plus rapide, tout en proposant une conduite à tenir.**

Sur l'ensemble des avis, 70% contenaient une conduite à tenir (31% une consultation physique avec un dermatologue, 10% une abstention thérapeutique, 10% une surveillance par le médecin généraliste contre 2 % par un dermatologue, 8% une chirurgie probable, 5% une biopsie et 4% autre).

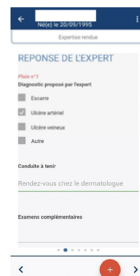
#### Demande de téléexpertise



#### Tableaux de bord



#### Réponse de l'expert



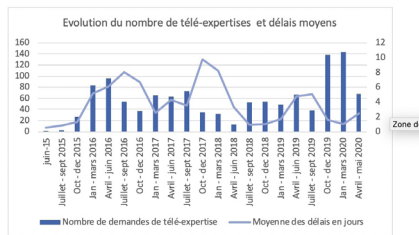
D'un point de vue qualitatif, les patients mais également des médecins mettent en avant un **sentiment de satisfaction partagé avec la diminution du délai de rendez-vous et une baisse des consultations dites inutiles.** La téléexpertise a par conséquent un **impact sur le parcours de soins du patient en réduisant les délais pour l'obtention d'un avis et en améliorant le délai de la prise en charge si une suspicion de tumeur est avérée.**

Le nombre de téléexpertise durant la période de l'évaluation montre une **augmentation progressive des demandes avec une forte progression le dernier trimestre 2019 et premier trimestre 2020** (Cf. graphique). **Dès l'annonce du confinement, il est noté une nette chute des demandes durant cette période, passant d'une cinquantaine téléexpertise par mois à moins de trentaine téléexpertises.**

**Pourquoi pendant cette pandémie le nombre de téléexpertise a drastiquement diminué ?**

**Quelques hypothèses :** La diminution de l'activité de téléexpertise durant la première période de confinement est peut-être due à la diminution des consultations en présentiel avec l'utilisation de la téléconsultation, l'axe prévention moins abordée pendant les consultations, mais également à la baisse de l'activité des médecins généralistes. Il se peut également que les dermatologues aient pu être réaliser des expertises au travers de la téléconsultation durant cette période. L'évaluation qualitative permettra de conforter ou non nos hypothèses.

Graphique 1 : Évolution du nombre de télé-expertises et délais moyens en jours



### TANGUY LAGORSSE

Responsable Direction Systèmes d'Information  
URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France

Tél. 06 69 78 08 55

tanguy.lagorsse@urpsml-hdf.fr

CONTACT



### Les apports du dispositif

- Une détection précoce de lésions graves
- Une montée en compétence progressive pour le demandeur
- Un « Tri » des patients pour les experts et un repositionnement
- Une aide à la dynamisation des réseaux de territoire
- Une diminution du délai de prise en charge pour le patient

### Les freins

- Le modèle économique proposé lors du passage dans le droit commun n'est pas en adéquation avec le temps passé pour l'activité de téléexpertise
- Les limites de l'outil technique et de l'industriel : besoin d'évolutions simples pour répondre aux attentes « métiers » des médecins
- Le besoin de déployer d'autres usages sur d'autres pathologie

### EN CONCLUSION

La téléexpertise permet de favoriser l'obtention d'un avis dermatologie en mois de 4 jours et d'optimiser la coordination entre les acteurs. Néanmoins les données obtenues durant la crise de la COVID 19 montrent une **modification des pratiques et des usages des nouvelles technologies avec un effet sur l'utilisation de la téléexpertise pendant ce premier confinement.**

Financée par :

